



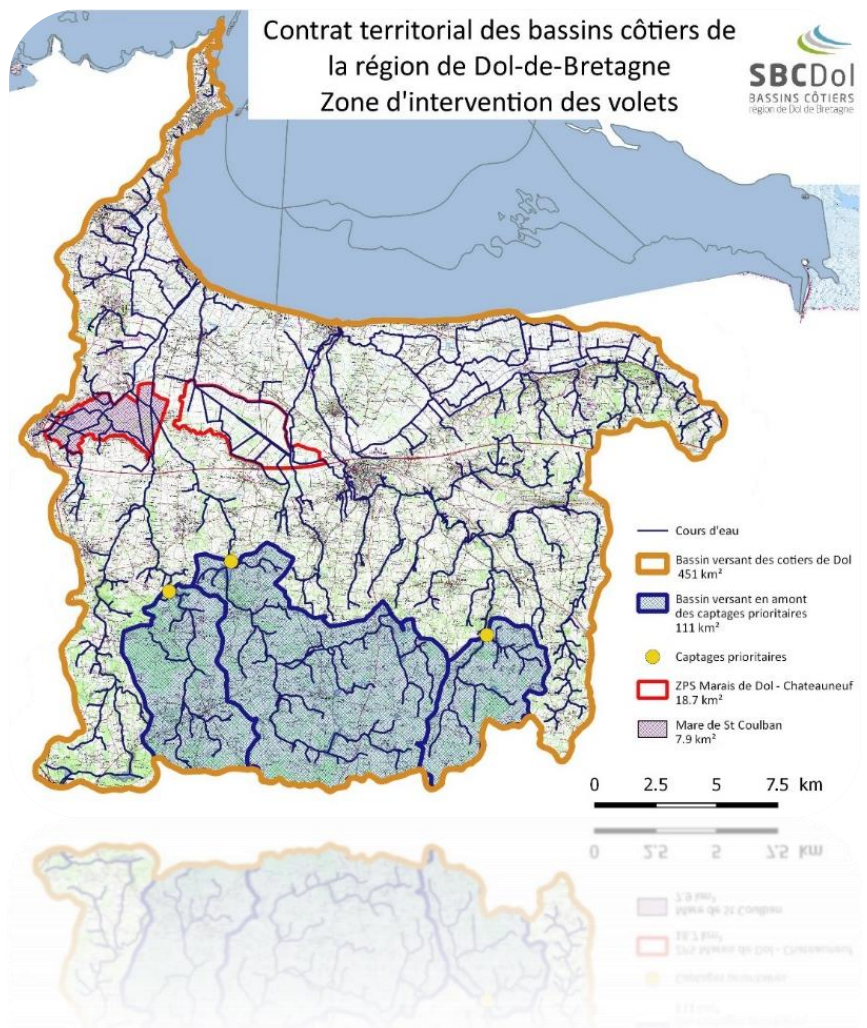
Établissement public du ministère chargé du développement durable



2022 - 2024

Contrat territorial Bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Annexe 9 – RESEAU DE SUIVI ET INDICATEURS



Rédacteur – SBCDol

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières – 35120 DOL DE BRETAGNE
☎ 02.57.64.02.54 - ✉ contact@sage-dol.fr – www.sbcdol.fr

Le Contrat territorial des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne est composé de trois volets intégrant plusieurs Maitres d'ouvrages.

Au titre des masses d'eau, des usages ou en prévision des actions du contrat territorial (état initial) des indicateurs ont été ou vont être engagés ainsi que des réseaux de suivis.

Les réseaux de suivis, bénéficiant parfois d'une chronologie importante, constitueront des « indicateurs d'effets » forts pour ce premier contrat territorial. On citera par exemple les stations de suivi des masses d'eau DCE.

Des suivis complémentaires existent :

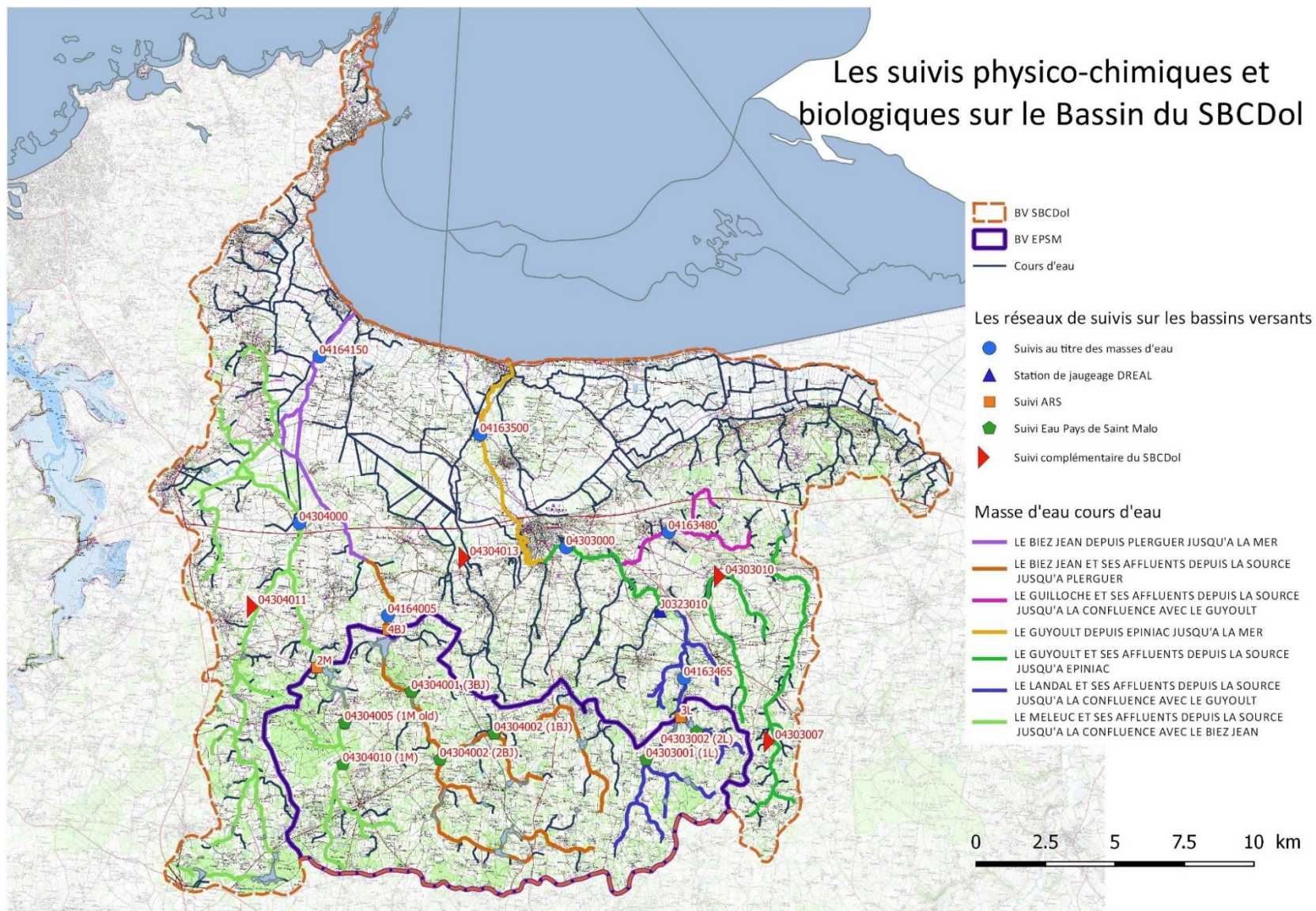
- EPSM en amont de ces captages pour la qualité de la ressource,
- SBCDol sur les secteurs « orphelins » afin d'avoir une approche plus fine des besoins sur ces parties du bassin versant.

Enfin, chaque volet dispose aussi d'indicateurs spécifiques :

- Indicateurs de moyens,
- Indicateurs d'effets sur le milieu,
- Résultats chiffrés par rapport aux actions menés.

Ces éléments constituent le réseau de suivi et d'indicateurs du contrat territorial des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.

I. Réseau de suivi de la qualité de l'eau – Réseaux de suivi 2022-2024



Réseau de suivi en amont des captages d'eau potable – Eau du Pays de Saint-Malo								
Nom du point suivi	réseau de suivi	Définition de la station	Code AELB	Réseau complémentaire	Cours d'eau	Lieudit	Commune	Paramètres
1BJ	BV Dol amont	Station évaluation	04304001	Dpt35	le Biez-jean_ruisseau du pont melin	le pont melin	Bonnemain	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore
2BJ	BV Dol amont	Station évaluation	04304002	AELB	le Biez-jean_ruisseau du pont d'atelle	le pont d'atelle	Bonnemain	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore
3BJ	BV Dol amont	station bilan	04304003	-	le biez Jean	le pont Menet	Le Tronchet	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore
1M	BV Dol amont	station bilan	04304010	-	Le Meleuc	carrière, croisement RD73	Lanhelin	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore
2M	BV Dol amont	station évaluation aval-AEP			Le meleuc_retenue de Mireloup	Rohéard	Plerguer	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_2 : pesticides mutirésidus
1L	BV Dol amont	station bilan	04303001	-	Le Landal	la pompe	Epiniac	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore
2L	BV Dol amont	station bilan	04303002	-	Le Landal	l'épinay	La Boussac	PHYSICO : NO3, Ptotal et PO4, COD et MES, PEST_1 : glyphosate, prosulfocarbe, s-métolachlore

Les stations de suivi au titre des masses d'eau sont suivies par les prestataires de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et une année sur deux par le réseau complémentaire départementale afin d'obtenir une chronologie annuelle sur le bassin versant.

Le département d'Ille-et-Vilaine, à travers le réseau Qualit'eau 35 et sa position de centralisateur des données de suivi qualité auprès de la DREAL travaille en collaboration étroite avec les bassins versants dans :

- Le choix des stations,
- Les paramètres suivis,
- La bancarisation des données,
- L'analyse des résultats obtenus.

Le réseau de suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau se compose des stations suivies dans le cadre du Programme de surveillance du bassin Loire-Bretagne (pilote par l'Agence de l'eau) et du Réseau départemental d'Ille-et-Vilaine (pilote par le Département). L'état des masses d'eau est calculé d'après les résultats observés dans le Programme de surveillance du bassin (RCS, RCO). Un suivi de station complémentaire est aussi effectué par le SAGE sur des secteurs orphelins.

Afin d'éviter les redondances, le réseau local de suivi de la qualité de l'eau se construit en tenant compte des suivis existants (PdS bassin LB, RD35). La programmation annuelle s'effectue en lien étroit avec le Département et l'Agence de l'eau (ainsi que ses partenaires : AFB, Dreal), et pourra tenir compte des enjeux locaux. Le réseau complémentaire du SBCDol sera en suspend pour l'année 2022 puis moduler sur les paramètres à suivre en 2023.

Le Réseau de suivi d'EPSM pourra faire l'objet d'ajustements dès 2022 en fonction des nécessités.

II. Liste détaillée des indicateurs en fonction des volets et des actions,

Volet qualité de l'Eau et protection de la ressource

Actions collectives agricoles

- Groupe d'agriculteurs vus individuellement et accompagnés collectivement : nombre d'agris concernés, sujets traités, contenu actions, prise en compte par les agris, poursuite ou non du (des) groupes.
- Autres actions : contenu, nombre d'agris touchés
- Réunions : nombre de réunions, participants, sujets traités

Actions individuelles agricoles

Un tableau de suivi des agriculteurs des secteurs prioritaires sera tenu avec à minima les informations sur :

- Contact pris et freins évoqués
- Cartographie des agriculteurs contactés (à justifier / zones prioritaires identifiées)
- Actions engagées pour lever freins à la réalisation du diag
- Refus irrévocable de diag
- Diag réalisé
- Marges de progrès relevées
- Charte d'engagement de l'agri et contenu des engagements pris, le cas échéant
- Accompagnement engagé
- Evolution pratiques constatée

Phytoprotecteurs non agricoles :

- Particuliers : actions engagées, public touché
- Scolaires : nombre de classes / enfants sensibilisés, nombre d'animations réalisées

Sera associé à chaque indicateur, un critère financier pour évaluer le coût des actions.

Volet milieux aquatiques

Indicateurs de suivi biologique

L'objectif est de réaliser des suivis occasionnels avant et après travaux sur secteurs où des travaux sont prévus. A titre d'exemple, ces suivis peuvent être réalisés :

- Dans le cadre d'opérations d'abaissement de la ligne d'eau en amont des ouvrages ;
- Dans le cadre des chantiers de renaturations de cours d'eau ;
- Dans le cadre des travaux de restauration de végétation ;

La méthodologie proposée est la suivante : les états initiaux seront étalés tout au long des 5 premières années du contrat afin d'étaler les financements, et les campagnes après travaux sont proposées en année 6. Un temps de latence nécessaire au rétablissement des communautés biologiques (notamment invertébrés et piscicoles) sera respecté. Dans tous les cas, si des actions sont vouées à être décalées ou reportées, les campagnes d'indicateurs seront ajustées en conséquence sous validation des partenaires techniques. La campagne de suivi après travaux comporte donc en année 6 :

	Coût unitaire	Coût total
5 sites Carhyce	1000	5000
4 sites IPR	1200	5800
6 sites IBD	350	2100
5 sites IBMR	700	3500
8 sites IBG	800	4800
TOTAL		21 200 € HT

Volet acquisitions foncières de zones humides

Pour ce projet, des suivis des milieux terrestres, aquatiques et paysagers auront lieu, tenant compte des années précédentes qui permettent de mettre en évidence de réelles évolutions. Des indicateurs de résultats seront aussi présentés :

Les Suivis Milieux Terrestres

- Suivi des passereaux, ardéidés et anatidés nicheurs
- Suivi des plaques refuge
- Examen des pelotes de rejection
- Suivi du criquet ensanglanté
- Suivi des papillons de jour
- Suivi des pratiques agricoles
- Suivi des principales plantes sur les prairies.

Les Suivis Milieux Aquatiques

- Suivi piézométrique et des niveaux d'eau
- Suivi physico-chimique de l'eau
- Comptage des oiseaux d'eau
- Suivi piscicole
- Suivi amphibiens
- Suivi invertébrés aquatiques
- Suivi des plantes aquatiques

Les Suivis Paysagers

- Suivi des ceintures végétales

Indicateurs de résultats

- Nombre de personne contactées
- Nombre d'hectares acquis
- Nombre de propriétaires ayant vendus
- Nombre de conventions agricoles signées

Volet acquisitions foncières de zones sensibles EPSM

Pour ce projet, il est prévu la récolte des indicateurs de moyens / résultats, et la récolte des indicateurs de milieu.

Indicateurs de moyens / résultats

- Nombre de personne contactées
- Nombre d'hectares acquis par type (humide et/ou à risque)
- Nombre de propriétaires ayant vendus
- Nombre de conventions agricoles signées

Indicateurs de milieu

- Mode de gestion des parcelles
- Nombre d'hectares à réhabiliter / réhabilités, par catégorie de réhabilitation et intérêt pour la qualité de l'eau
- Description de la flore en année N et N+3

Volet acquisitions foncières de zones sensibles EPSM

- Contact pris et freins évoqués
- Cartographie des agriculteurs et propriétaires contactés
- Négociations, actions actées sur les mesures connexes
- Refus irrévocables
- Marges de progrès relevées

Bancarisation des données

Les résultats de suivi qualité eau sont transmis au conseil départemental d'Ille et Vilaine.

Les données seront bancarisées après qualification / validation dans la base de données du bassin (Osur) et/ou nationale (Quadrige, Ades) en respectant toutes les codifications Sandre (paramètres et unités de mesures, format d'échange de données).